



L'Aquaculture en zone COMHAFAT : Un potentiel en quête de valorisation



RAPPORT DE L'ATELIER

INTRODUCTION

1. Du 13 au 15 avril 2017, s'est tenue à M'Diq (Maroc) un atelier sous le thème **''l'Aquaculture en zone COMHAFAT : un potentiel en quête de valorisation''**.
2. Ont participé à cette réunion :
 - Les délégués des Etats membres suivants : Côte d'Ivoire, Congo, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Maroc, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Sao tomé et Príncipe, RDC et Togo ;
 - La FAO et UA/BIRA ;
 - Les organisations sous régionales CPCO, COREP et CSRP ;La liste des participants figure en **ANNEXE I**.

CEREMONIE D'OUVERTURE

3. Ouvrant la séance au nom de Monsieur **Kobenan Kouassi ADJOUMANI**, Ministre des Ressources Animales et Halieutiques de la République de la Côte d'Ivoire et Président en exercice de la COMHAFAT, Monsieur **Bamba VAKARAMOKO** a souhaité la bienvenue à tous les participants.
4. Il a ensuite souligné l'importance de cette réunion et a félicité la COMHAFAT pour cette initiative en faveur du développement durable de l'aquaculture dont le rôle socio-économique n'est plus à démontrer pour les économies des Etats membres.
Il a enfin déclaré ouverts les travaux de cet atelier.
5. Prenant la parole, Madame **Majida MAAROUF**, Directrice de l'Agence Nationale de Développement de l'Aquaculture (ANDA) a souhaité la bienvenue aux représentants des pays membres de la COMHAFAT, ainsi qu'aux distingués invités aux travaux de cet atelier.
6. Elle a rappelé que le Maroc pays halieutique, dont la production dépasse le million de tonnes n'échappe pas aux phénomènes qui impactent les ressources marines. Pour rester sur une offre stable, l'aquaculture est une solution. En vue de se conformer aux normes internationales en vigueur, d'encourager les investissements, un cadre juridique spécifique à ce secteur a été promulgué.
7. Intervenant à son tour, Monsieur **Michael HAGE**, représentant de la FAO au Maroc a tout d'abord remercié la COMHAFAT pour l'invitation qui lui a été faite pour participer à cette importante rencontre.
8. Il s'est ensuite félicité de la collaboration qui existe entre la FAO et la COMHAFAT et avec les différents Etats Membres de la COMHAFAT.
9. Après avoir rappelé les actions entreprises par la FAO dans les pays de la région et qui ont un lien avec l'aquaculture, il a souligné que cet atelier va apporter les éléments de

réponse à la question de comment construire collectivement sur le succès de certaines expériences des pays de la COMHAFAT notamment le Ghana et le Nigeria pour engendrer un changement d'échelle dans la toute la région.

10. Monsieur **Abdelouahed BENABBOU**, Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT, a remercié à travers **MONSIEUR Aziz AKHANNOUCH**, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche du Maroc, les autorités marocaines pour leur appui constant aux activités de la COMHAFAT et leur engagement permanent en faveur de la coopération halieutique en Afrique.
11. Il a rappelé que cet atelier s'inscrit dans le cadre du plan d'action de la COMHAFAT au titre de l'année 2017 et se veut un cadre de partage de connaissances et d'expériences entre les divers acteurs du secteur aquacole dans les pays de la COMHAFAT. Il a pour objectif de proposer des pistes d'amélioration des stratégies et des plans d'action, déjà mis en œuvre dans certains pays de la région.
12. Il a souligné que le développement d'une aquaculture durable a suscité un énorme espoir pour inscrire définitivement et durablement le secteur d'aquaculture dans une perspective nouvelle capable de contribuer à créer des emplois, réduire la pauvreté et améliorer la sécurité alimentaire, nutritionnelle et les moyens d'existence des populations rurales.
13. Il a rendu un vif hommage à la Côte d'Ivoire pour sa présidence marquée de la COMHAFAT, l'OFCF pour son appui et son accompagnement, et les organisations sous régionales pour leur coopération.
14. La conduite des travaux de l'atelier a été confiée au **Dr. Abdellatif ORBI**, consultant.

ORDRE DU JOUR

15. L'ordre du jour a été discuté et adopté à l'unanimité (**ANNEXE II**).

DEROULEMENT DE TRAVAUX

16. Les travaux se sont déroulés en plénière et selon quatre sessions. Chaque session est composée de présentations suivies d'un débat.
17. **La Première session**, elle a porté sur la politique africaine dans le domaine de l'aquaculture et les mécanismes de soutien mis en place.
Cette session avait pour objectif de faire le bilan des programmes, actions et initiatives dans le domaine de l'aquaculture entreprises en Afrique.
18. La présentation de Madame **Nelly ISYAGI**, de l'UA-BIRA : Après avoir rappelé que le Bureau Interafricain des Ressources Animales est une agence technique spécialisée de la Commission de l'Union africaine, elle a évoqué l'état et les facteurs qui affectent les secteurs africains de la pêche et de l'aquaculture tout en donnant un aperçu sur les initiatives politiques, notamment :
 - Le « cadre politique et la stratégie de réforme pour les pêches et l'aquaculture en Afrique » (PFRS)
 - Economie bleueA la fin de son exposé, elle a énuméré les réalisations et celles planifiées de l'UA-BIRA. Dr **ISYAGI** s'est focalisée sur les actions portant sur la mariculture et sur les opportunités et bénéfices de son développement.

19. Suite à cette présentation, la discussion a porté, à la fois, sur le manque :
 - Des ressources allouées à l'aquaculture ;
 - De concertation et de coordination entre les organismes africains ;
 - De visibilité sur la situation des centres d'excellences.
20. La présentation de Monsieur **Yoshiaki, NAKAMURA**, de l'Agence de Pêche du Japon, a été faite par Monsieur **Atshushi ISHIKAWA** de l'OFCF. Elle a porté sur Stratégies pour l'aquaculture au JAPON.
21. Les participants ont fait le constat que le développement important du secteur de l'aquaculture au Japon est basé sur deux piliers, à savoir une aquaculture traditionnelle et celle industrielle et dont les pays africains pourraient s'inspirer et le prendre comme modèle. Par la même occasion, les participants se sont demandés s'il fallait favoriser une petite aquaculture ou une aquaculture industrielle et moderne.
22. Monsieur **ISHIKAWA** a répondu que le modèle japonais reposait sur la mise en place de petites unités qui en se modernisant par l'utilisation de nouvelles technologies et les bonnes pratiques finissent par devenir des unités industrielles et modernes produisant plus et avec une meilleure qualité.
23. **La Deuxième session** a porté sur l'état des lieux de l'aquaculture dans les pays membres de la COMHAFAT.
24. La présentation de Monsieur **Jérôme LAZARD** intitulée « *La pisciculture en Afrique subsaharienne : un potentiel en quête de valorisation* » :

La pisciculture en Afrique sub-saharienne, contrairement à d'autres régions du monde, est d'implantation récente. Elle date de l'après seconde guerre mondiale et a été implantée à marches forcées par les administrations coloniales dans les différents territoires avec pour premier objectif d'améliorer la ration alimentaire en protéines animales des pisciculteurs et de leur famille. Cet élan se heurtera à des obstacles d'ordres biotechnique (méconnaissance des techniques d'élevage d'espèces dont les paramètres biologiques n'étaient pas maîtrisés) et socio-économique car la force de travail exigée pour la construction des étangs et la conduite des élevages ne pouvait être gratifiée d'une simple amélioration du régime alimentaire. La décennie 1960 fut celle de l'abandon généralisé de cette activité. Avec l'aide massive des divers bailleurs de fonds dans le domaine du développement rural en Afrique noire dans les années 1970 et 1980, la pisciculture, dont les stratégies de développement n'avaient fait l'objet d'aucune réelle réflexion, bénéficia de financements conséquents. La recherche et les actions pilotes de R&D furent particulièrement bien dotées et de nombreux résultats furent obtenus sur les systèmes d'élevage en étang mais les projets de développement que l'on vit « proliférer » à travers toute l'Afrique subsaharienne n'eurent par contre, que des impacts très limités.
25. Le contexte des années 2000 a été marqué par des événements susceptibles, plus que tous les projets conduits jusqu'alors, d'avoir un impact fort et durable sur le développement de la pisciculture en Afrique subsaharienne. Il s'agit des marchés nationaux et régionaux très demandeurs avec des prix en augmentation sensible, de la première dynamique endogène réussie de développement d'une filière piscicole au Nigeria, et enfin de l'implantation d'entreprises aquacoles commerciales. Ces dernières sont susceptibles de jouer aujourd'hui le rôle de force motrice. Leur succès est une nécessité absolue après ces décennies d'échecs. Ce succès ne se fera pas isolé du reste

d'un tissu aquacole à bâtir ensemble par toutes les parties prenantes avec un secteur public investi de son rôle originel.

26. Pour Monsieur **J. Lazard**, les clés de la réussite de l'aquaculture dans les pays africains se résument en :

- Professionnalisme
- Technicité
- Gouvernance
- Management

27. **La Troisième session** est une table ronde qui a porté sur l'Analyse des forces et des faiblesses de l'aquaculture africaine.

28. Présentation de Monsieur **Abdellatif ORBI** intitulée « Synthèse des politiques de développement nationales » :

Bien que tous les pays aient mis en place des politiques de développement de l'aquaculture et que la majorité des pays ait promulgué des lois pour promouvoir le secteur aquacole, celui-ci reste embryonnaire. Deux pays de la zone COMHAFAT se distinguent cependant : le Nigéria, avec une production de 316 727 tonnes et le Ghana avec une production de 44 610 tonnes.

Le poisson d'eau douce constitue l'essentiel de la production aquacole dans la plupart des pays africains de la zone COMHAFAT. Les espèces concernées sont le tilapia et le poisson chat.

Le Maroc et le Sénégal sont les seuls pays de la zone COMHAFAT qui ont une production aquacole marine qui ne dépasse guère 500 tonnes).

Les politiques de développement des pays de la COMHAFAT ont été analysées selon le niveau de développement de l'aquaculture. Cette analyse suggère de classer ces pays en 4 groupes :

- Le 1^{er} groupe qui cherche une voie de développement de l'aquaculture mais n'arrive pas à identifier les types d'aquaculture idoines et les marchés correspondants.
- Le 2^{ème} groupe qui a développé des politiques de développement mais sa production aquacole n'arrive pas à décoller.
- Le 3^{ème} qui a trouvé son chemin de développement mais sa production aquacole n'arrive pas à trouver un rythme de croissance et qui est à la recherche d'un nouveau souffle.

29. La présentation de Monsieur **Denis GASNIER** intitulée « L'aquaculture en Afrique : réalités, contraintes et développements » :

L'aquaculture est encore très peu développée en Afrique par rapport aux autres continents comme l'Asie et l'Amérique du Sud, alors que les conditions climatiques y sont tout aussi favorables.

Peu de développement de gros projets industriels par manque de facilités et d'incitations proposées par les gouvernements.

Les petites et moyennes aquacultures à but commercial sont le plus souvent confrontées à un manque d'assistance des gouvernements (pas de sites proposés, longs délais d'obtention des permis et licences), à une faible disponibilité en alevins et en aliments et à des marchés difficiles, restreints et souvent très concurrentiels pour les espèces produites.

L'aquaculture de subsistance qui est un atout majeur dans le cadre de la sécurité alimentaire est marginalisée du fait d'un manque d'encadrement efficace et d'un

manque de procédés d'élevage adaptés en polyculture pour profiter pleinement de la productivité naturelle des étangs d'élevage.

La mise en place d'une stratégie et de plans d'aménagements nationaux et régionaux attribuant une place plénière de l'aquaculture dans les zones favorables, semble indispensable à une évolution raisonnée. L'intégration dans ces plans de schémas de développement intégré pour les PME, par espèce et par type d'élevage, de démonstration de fermes et d'une assistance fonctionnelle et efficace peut permettre le développement des petites fermes aquacoles.

Il est également plus qu'important que les gouvernements puissent soutenir et développer les marchés pour les produits aquacoles (nationaux et exports), sans lesquels aucun projet aquacole ne pourrait être durable.

30. La présentation de Monsieur **MOHAMMED NAJI** a fait le tour de la situation du marché des produits de la pêche et de l'aquaculture au niveau mondial avec un focus sur le marché européen. Il en ressort que l'aquaculture est en train de prendre une dimension qui dépassera bientôt celle de la pêche. Le marché européen est en situation de déficit chronique et pourrait constituer un débouché lucratif pour l'aquaculture africaine si les contraintes sanitaires sont surmontées et que les produits livrés sont compétitifs et adaptés aux attentes des consommateurs.

Le marché africain des produits de l'aquaculture, notamment d'origine marine, est actuellement en phase embryonnaire, bien que l'Afrique possède un potentiel réel pouvant soutenir des marchés aussi bien domestiques qu'étrangers. Des efforts importants restent à déployer, à commencer par la recherche des espèces et des techniques appropriées, permettant de desservir des marchés à des conditions de prix très compétitives.

31. **La Quatrième session** s'est concentrée sur les orientations stratégiques pour une aquaculture durable et Plan d'action pour la COMHAFAT.

32. La présentation de Monsieur **Amadou TALL** intitulée « L'impact des changements climatiques sur la mariculture : cas du phytoplancton toxique » :

Les impacts du changement climatique se manifestent sous de nombreuses formes et les principales facettes susceptibles d'affecter directement ou indirectement l'aquaculture.

Le gouvernement de la Namibie a reconnu le potentiel de l'aquaculture avec la vision de développer ce secteur en le structurant selon les meilleures pratiques, et réglementant strictement. L'aquaculture marine, en particulier les systèmes intensifs d'élevage d'huîtres qui nécessitent un capital et une expertise technique significative et la production d'espèces de grande valeur destinées principalement aux marchés d'exportation, conduisant à une génération de revenus afin d'améliorer ainsi les moyens de subsistance.

33. L'ensemble des présentations sont disponibles dans la langue d'origine sur le site web de la COMHAFAT à l'adresse suivante : <http://comhafat.org/fr/actualites.php?id=46>

RESULTATS

34. Les présentations et débats ont permis à la réunion de prendre connaissance :
- Des orientations proposées aux niveaux international, continental et régional pour un développement durable et responsable de l'aquaculture ;

- De son rôle et de son importance dans le développement économique mais également dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- Des risques liés à une aquaculture non encadrée ;
- Des différents types et niveaux de développement de l'aquaculture dans les Etats-Membres ;
- Des contraintes et obstacles empêchant le développement de ce secteur dans la région ;
- De la nécessité d'une forte synergie entre le secteur privé et les administrations chargées de la gestion du secteur de l'aquaculture.
- Du besoin pour les petites et moyennes entreprises en aquaculture de bénéficier d'une assistance et d'un encadrement public ;

RECOMMANDATIONS

A l'issue de la réunion, les participants ont formulé les recommandations consignées en **ANNEXE III**.

Par ailleurs, les participants ont formulé à l'attention du Secrétariat de la COMHAFAT, les demandes suivantes :

- La réalisation en 2018, d'un atelier sur la planification de l'aquaculture dans les pays de la COMHAFAT ;
- La réalisation d'un guide de bonnes pratiques de l'aquaculture dans les pays de la COMHAFAT.

35. Le présent rapport a été adopté à l'unanimité.

36. Les travaux de l'atelier sont déclarés clos à 16 :05

VISITE DE TERRAIN

Le Samedi 15 Avril 2017, les participants ont visité, le Centre de Recherche de M'Diq qui relève de l'Institut de National de Recherche Halieutique (INRH), et effectué une sortie en mer pour se rapprocher des cages pour l'élevage du poisson bar de la ferme "Aqua M'Diq".

Allocution Introductive

(Abdelouahed BENABBOU : Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT)

Madame la représentante du Secrétariat d'Etat auprès du ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et forêts, chargé de la Pêche maritime,

Monsieur le Représentant de la FAO au Royaume du Maroc,

Madame la Représentante de l'AU-IBAR,

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COREP,

Monsieur le Représentant du CPCO,

Monsieur le Représentant de la CSRP

Madame la Directrice Générale de l'Agence Nationale de Développement de l'Aquaculture (ANDA) du Maroc,

Messieurs les Délégués des Etats membres de la COMHAFAT,

Messieurs les experts,

Mesdames, Messieurs ;

Distingués invités,

Permettez-moi tout d'abord de vous faire part de ma joie de participer avec vous à ces journées sur l'aquaculture, organisées par la COMHAFAT pour débattre des questions relatives au développement et aux échanges d'expériences de ce secteur.

Au nom de Son Excellence Monsieur **ADJOUMANI KOUASSI KOBENAN**, Ministre des Ressources Animales et Halieutiques de la République de Côte d'Ivoire, Président en exercice de la COMHAFAT, permettez-moi de souhaiter la cordiale bienvenue à tous les participants à cet atelier.

Mes remerciements s'adressent aux autorités marocaines pour l'accueil chaleureux qu'elles ont bien voulu réserver à nos honorables invités et pour leur appui à la bonne organisation de cette importante manifestation

Votre présence nombreuse témoigne de l'importance et de l'intérêt que vous accordez au développement de l'aquaculture dans notre région et dans vos pays respectifs.

Je voudrais à cet effet, rendre un vibrant hommage à la FAO, à l'Union Africaine et à l'Organisation des Nations unies pour les efforts qu'elles n'ont cessé de déployer, en vue de promouvoir un développement durable de l'aquaculture en Afrique, à même de contribuer à la réduction de la pauvreté, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et au développement socioéconomique.

Permettez-moi également de remercier chaleureusement les experts qui ont aimablement accepté de contribuer à l'enrichissement des débats.

Enfin je ne saurais oublier de remercier nos partenaires techniques et financiers pour leur constante collaboration à la réalisation des activités de la COMHAFAT, je pense bien sûr à l'O.F.C.F.

Mesdames et Messieurs,

Alors que les captures des poissons stagnent depuis plusieurs années, la demande pour les poissons et les produits de la pêche continue d'augmenter.

Selon les données de la FAO, la consommation a plus que doublé depuis 1973. La demande croissante a été régulièrement satisfaite par une augmentation robuste de la production aquacole. La contribution de l'aquaculture à la consommation humaine est en constante augmentation, et Il est prévu que cette tendance se prolonge.

Cependant, le développement de l'aquaculture dans le monde est inégal, car l'Asie produit à elle seule, environ 90% de l'aquaculture mondiale, alors que notre continent, qui a un potentiel important, n'en produit que moins de 2%. Dans notre continent, le secteur aquacole n'arrive toujours pas à trouver son élan de croissance.

Le développement d'une aquaculture durable a suscité un énorme espoir pour inscrire définitivement et durablement le secteur d'aquaculture dans une perspective nouvelle capable de contribuer à créer des emplois, réduire la pauvreté et améliorer la sécurité alimentaire, nutritionnelle et les moyens d'existence des populations rurales.

Pour les pays riverains de l'océan atlantique, le potentiel aquacole existe bel et bien. Le littoral africain, présente des conditions favorables au développement de formes diverses et variées d'aquaculture, avec un impact certain sur l'économie, l'emploi, la préservation du littoral et de la biodiversité, ainsi que sur la reconstitution des stocks

L'aquaculture peut également contribuer à la préservation et à la valorisation de certaines zones du littoral en les réservant à des projets aquacoles respectant les conditions écologiques et naturelles du site, à l'exemple des zones humides, lagunes, estuaires, baies fermées ou mangroves.

Mesdames et Messieurs,

Notre atelier se veut un cadre de partage de connaissances et d'expériences entre les divers acteurs du secteur aquacole. Il a pour objectif de proposer des pistes d'amélioration des stratégies et des plans d'action, déjà mis en œuvre dans certains pays de notre zone.

En effet, certaines expériences ont enregistré des progrès substantiels dans le développement de la pisciculture commerciale et leur succès peut être capitalisé dans d'autres pays de la COMHAFAT et au-delà.

Les travaux de l'atelier vont porter sur les aspects suivants :

- L'établissement de l'état des lieux du secteur de l'aquaculture dans les pays de la sous-région en mettant en exergue les contraintes et les points forts qui caractérisent le secteur dans ses aspects techniques, institutionnels, juridiques et financiers ;
- L'examen des outils appropriés et les préalables d'une aquaculture durable en s'inspirant de l'expérience régionale et internationale ;
- Le renforcement de la coopération sous régionale à travers l'identification de mécanismes d'échanges d'expériences et d'expertises réussies ; et
- La proposition des thèmes de développement permettant d'asseoir des politiques appropriées à la promotion d'une aquaculture durable.

Avant de souhaiter plein succès à notre atelier, je voudrais attirer votre attention sur le fait que cet atelier se déroule dans un site à vocation aquacole marine avec une ferme de production piscicole et d'un centre de recherche spécialisé en aquaculture que nous aurons l'occasion de visiter.

Je et vous remercie.



*Allocution de Monsieur Michael George Hage
Représentant de la FAO au Maroc*

**Atelier « L'aquaculture dans les pays membres de La Conférence
Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les Etats Africains
Riverains de l'Océan Atlantique (COMHAFAT) : un potentiel en quête
de valorisation »**

M'Diq (Maroc), 13-14-15 Avril 2017

- *Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Conférence Ministérielle sur la coopération halieutique entre les États africains riverains de l'Océan Atlantique ;*
- *Chers représentants des états membres de la COMHAFAT ;*
- *Chers partenaires nationaux et internationaux ;*
- *Chers représentants de la recherche, des organisations professionnelles et du secteur privé ;*
- *Honorable assistance ;*
- *Mesdames et Messieurs*

L'honneur m'échoit de prendre la parole aujourd'hui, en tant que Représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture au Maroc, à cet atelier consacré au potentiel de développement de l'aquaculture marine dans les États africains riverains de l'Océan Atlantique.

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour m'avoir invité à cette importante rencontre et d'exprimer ma gratitude pour la précieuse collaboration qui unit la FAO, le Secrétariat Exécutif et les différents gouvernements Membres de la COMHAFAT.

Mesdames et Messieurs,

Tout le monde sait que la pêche et l'aquaculture sont des activités critiques pour des centaines de millions de personnes à travers le monde qui en dépendent pour leur alimentation, leurs revenus ou leurs moyens de subsistance. Mais elles sont aussi essentielles au commerce international et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle mondiale, dans un contexte où la demande en produits aquatiques ne cesse d'augmenter.

Le tout dernier rapport de la FAO sur la situation mondiale des pêches et de l'aquaculture publié en juillet 2016, rapporte ainsi que la consommation de poisson vient d'atteindre un niveau record et excède désormais 20 kilos par an et par habitant. Cela s'explique par une production qui continue à augmenter grâce à une meilleure gestion des pêches, à une réduction des gaspillages le long des filières, mais aussi, à un approvisionnement aquacole bien plus important que par le passé.

L'aquaculture produit aujourd'hui plus d'un poisson sur deux consommés dans le monde, ce qui est tout à fait remarquable puisqu'il n'y avait qu'un poisson sur 25 il y a cinquante ans. Cette croissance unique se poursuivra dans les prochaines décennies pour continuer à répondre à la demande des consommateurs, tout en contribuant à la lutte contre la pauvreté, à la génération d'emplois directs et indirects, au commerce international, à la gestion responsable des ressources aquatiques et aux autres objectifs de développement durable que la communauté internationale s'est fixés à l'horizon 2030.

Mesdames et Messieurs,

La COMHAFAT est une région vaste et très diverse. Elle regroupe des états dont le territoire s'avance profondément dans le continent, quand d'autres sont des îles. Le plus grand pays cumule plus de 2,3 millions de km², quand le moins vaste s'étend sur moins de 970 km². Certains états sont désertiques et d'autres sont recouverts de forêts humides.

Sans surprise, la même diversité est observée au niveau de la consommation des produits aquacoles. Si la moyenne de la zone COMHAFAT est de 14 kg/habitant/an, ce qui reste inférieur à la moyenne mondiale, malgré la longue façade atlantique partagée. Elle masque aussi une très grande disparité de contextes, puisque les moyennes nationales sont en réalité comprises entre 1,4 et 36 kg/habitant/an.

Quant à la production aquacole, comme le Nigeria et le Ghana contribuent à plus de 96% des 375 000 tonnes produites en 2015, essentiellement en eau douce, la production reste plus modeste dans la plupart des autres états. Il en va de même de l'aquaculture d'espèces marines et saumâtres, qui n'a atteint que 2500 tonnes en 2015, malgré les 15 000 km de côtes et les 5 millions de km² de Zone Économique Exclusive.

Pourtant, la région ne manque pas d'atouts, comme le montrent les exemples nigérian ou ghanéen, bien sûr, mais aussi les innombrables réussites aquacoles observées dans quasiment tous les pays de la zone. Du nord au sud de la COMHAFAT, les initiatives fourmillent, le secteur s'active et la Guinée a même inscrit la promotion de la pisciculture agro-écologique dans les actions d'atténuation qu'elle compte mettre en œuvre dans le cadre de ses engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030.

Alors, comment construire collectivement sur ces succès et ces dynamiques pour engendrer un changement d'échelle de l'aquaculture dans la zone COMHAFAT, qui permette « *d'exploiter aujourd'hui sans compromettre demain* »? Apporter des éléments de réponse à cette importante question est sans doute l'un des plus grands enjeux de l'atelier qui nous réunit aujourd'hui.

Mesdames et Messieurs,

Consciente de ces défis et du rôle que l'aquaculture va être amenée à jouer dans la sécurité alimentaire, la FAO fournit à ses pays membres une assistance technique qui promeut le Code de Conduite pour une pêche responsable en appui au développement durable de l'aquaculture, en particulier dans les pays en développement. Elle partage aussi des connaissances et des informations sur l'amélioration de l'impact environnemental et social du secteur, sur la gestion de la santé animale et sur la biosécurité, et fournit des analyses et des rapports périodiques sur la situation et les tendances du secteur aux niveaux mondial et régional. Elle élabore et met également en œuvre des politiques et cadres juridiques efficaces, propres à promouvoir un développement durable et équitable de l'aquaculture, avec des avantages socio-économiques accrus. Enfin, elle apporte l'assistance technique et l'expertise nécessaire pour le développement durable de l'aquaculture.

Dans ce cadre, et dans le but de fournir une information facile d'accès et actualisée, le département des pêches et de l'aquaculture de la FAO a préparé des synthèses spécifiques à l'aquaculture dans lesquelles, les utilisateurs peuvent accéder à l'information la plus pertinente en matière d'aquaculture aux niveaux international, régional et national.

Durant la COP22, la FAO a participé activement à cinq événements parallèles liés à la pêche, l'aquaculture et les océans à divers niveaux, car les changements de ressources induits par le climat affectent déjà ces secteurs, en particulier dans les communautés côtières et les petits États Insulaires en Développement (PEID) comme le Cap Vert, Sao Tomé et Príncipe ou la Guinée équatoriale, qui dépendent le plus de ces ressources.

Enfin, au niveau continental, la FAO assiste activement le réseau d'aquaculture africain ANAF, qui regroupe 14 pays dont 6 appartiennent à la COMHAFAT (Cameroun, Ghana, Liberia, Namibie, Nigéria, Sénégal), et dont l'objectif est d'optimiser l'utilisation des ressources en appui au développement durable de l'aquaculture en Afrique.

Mesdames et Messieurs,

L'action de la FAO n'est pas seulement globale ou continentale, elle s'étend bien entendu aussi aux pays. Au Maroc, nous venons juste de lancer un nouveau projet entre la FAO et l'Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture en appui au plan *Halieutis* du gouvernement, qui avait ciblé l'aquaculture comme secteur prioritaire, et relais de croissance pour la production de poisson. Ce projet vise à apporter un appui technique et à renforcer l'Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture afin de lui proposer un nouveau cadre stratégique à l'horizon 2030, ainsi qu'un plan d'action sur cinq ans.

En Côte d'Ivoire, en Mauritanie, au Cameroun, au Ghana, en Gambie, en Guinée Bissau, en Sierra Leone, au Liberia, au Nigéria et au Sénégal, l'Organisation contribue à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'emploi décent des jeunes ou la situation des femmes en soutenant le développement d'activités telles que la pisciculture en étang, l'élevage en cages ou la rizipisciculture.

En Angola, nous assistons le gouvernement pour l'élaboration d'une planification spatiale du développement de l'aquaculture. Nous devrions d'ailleurs obtenir prochainement un atlas des zones propices à cette activité.

Au Cap Vert, à Sao Tomé et Príncipe et en Guinée équatoriale enfin, nous conduisons des actions spécifiquement conçues pour les Petits États Insulaires en Développement sur l'adoption de pratiques agricoles climato-intelligentes, notamment en aquaculture. La FAO accorde une attention particulière au contexte particulier des Petits États Insulaires en Développement, et une Initiative Inter-régionale à leur destination vient d'être mise en place dans le cadre du Programme d'Action Mondial.

Dans ce contexte, l'initiative de la COMHAFAT d'organiser cet atelier afin de contribuer au développement de l'aquaculture marine en Afrique par l'animation et la coordination des efforts des pays membres est particulièrement louable.

Avant de clore mon allocution, je voudrais saisir cette occasion pour vous renouveler l'appui de la FAO en vue de renforcer notre coopération avec la COMHAFAT et d'aider au développement du secteur de l'aquaculture dans la région.

Je vous remercie de votre aimable attention.

ANNEXE I : LISTE DES PARTICIPANTS

N°	Pays/Organisme	NOM ET PRENOM	Titre	E-mail
1	ANDA	Majida Maârouf	Directrice Générale de l'ANDA	contact@anda.gov.ma
2		Amrani Ayoub	ANDA	a.amrani@anda.gov.ma
3		Lahlou Mohammed Nabil	Service de la Promotion et de la Communication	n.lahlou@anda.gov.ma
4	Aquaculture Expert	Denis GASNIER	Aquaculture Expert	gasnier.aqua@hotmail.fr
5	AU IBAR	Nelly ISYAGI	AU IBAR	nelly.isyagi@au-ibar.org
6	COMHAFAT	Abdelouahed BENABBOU	Secrétaire Exécutif	benabboucomhafat@gmail.com
7		Mohamed HADDAD	Responsable Financier	haddad.comhafat@gmail.com
8		Abdennaji LAAMRICH	Cadre	laamrichmpm@gmail.com
9		Atsushi ISHIKAWA	Expert Japonais	a615@ruby.ocn.ne.jp
10		Hayat ASSARA	Assistante de Direction	hayat.comhafat@gmail.com
11		Karima CHOUKRANI	Secrétaire	secretariat.comhafat@gmail.com
12		Abdelkrim MRABTI	Technicien informatique	akarim.mrabti@gmail.com
13		Ali BOULAI	Conseillé	bouali1952@gmail.com
14	Congo	Ahmed Stanislas belvere NAKAVOUA	Chef de service encadrement technique et formation en aquaculture	nakavouahmed@gmail.com
15	Consultant	Abdellatif ORBI	Consultant	abdellatiforbi@gmail.com
16		AMADOU Tall	Consultant	amadou.tall@gmail.com
17	COREP	Monsieur Emile ESSEMA	Secrétaire Exécutif de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP)	essemile@yahoo.fr
18	CPCO	Mr Ouphouet Konan Amédé	Expert en Aquaculture et Personne ressource du CPCO en aquaculture	ouphouetaboua@yahoo.fr
19	CSRP	Ibrahima Salif SYLLA	Chargé de Programme SCS à l'UCOS (Banjul)	ibrahima.sylla@spcsrp.org
20	FAO	Michael George Hage	Représentant de la FAO au Maroc	FAO-MA@fao.org
21		Ait Ali Ali	FAO/Consultant	a.aitali@yahoo.fr

22	Gabon	Gladis Talia MOUORI MBANI ép ELINGUI	Chef de Service Aquaculture Marine	elinguitalia@gmail.com
23	Gambia	Saloum Jatta	Officier principal des pêches	saloumjatta7@yahoo.com
24	Ghana	Mathew Cofie OYIH	Directeur adjoint de la pêche	movih@hotmail.com
25	Guinée	Sidiki keita	Directeur National de la pisciculture	sidikikeita@yahoo.fr
26	Guinée Bissau	Abrigo MENDA	biologiste du département des ressources halieutiques	abrigomenda@gmail.com
27	Guinée Equatoriale	Andres Ndong micha	Directeur général de la pêche artisanale	andresndongmicha@yahoo.es
28	Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Desertification	Mohamed Badr LAAMIRI	Chef du service de la pêche et de la pisciculture continentale	laamirimb@gmail.com
29	INSTITUT AGRONOMIQUE ET VETERINAIRE HASSAN II	Mohammed Naji	Prof à INSTITUT AGRONOMIQUE ET VETERINAIRE HASSAN II	m.naji2@gmail.com
30	INTER- EN AQUA TROPICALE	Jérôme Lazard	CONSULTANT INTER- EN AQUA TROPICALE	jerome.lazard@cirad.fr
31	Les Domaines Agricoles	Maychal Abdelaziz	Les Domaines Agricoles	aziz.maychal@lesaromesdumaroc.ma
32	Maroc	Abdellatif Bourahou		abdellatifberouhou@gmail.com
33	Mitsui&Co., Ltd. Bureau de Liaison	Miyuki UEMURA	Mitsui&Co., Ltd. Bureau de Liaison	miy.uemura@mitsui.com
34	Nigéria	ONOVWIONA JOHN AMOFEYE	Assistant Directeur (Fisheries)	jonovwiona@yahoo.com
35	RDC	KAYEMBE ZAINA Carole	Conseillère en charge de la Pêche	carolekayembe@live.fr
36	Sao tomé et Principe	Aida Maria D'ALMEIDA	Biologiste du département de la Recherche et Aquaculture	aidadalmeida@yahoo.com.br
37	Sénégal	Saliou SAMB	Représentant/ Agence Nationale de l'Aquaculture du Sénégal	saliuousamb@yahoo.fr ; magatte_ba@hotmail.com
38		Téning SENE	Chef de projet Développement- accéléré de l'aqua-, Plan Sénégal Emergent	t.sene@cdp.senegal-emergent.com
39	Sierra Leone	Paul Jaia	officier responsable de la station de pêche de Makali	papilopoem@gmail.com
40	Togo	Adjeya Banilele KEBENZIKATO épse TCHARTE	Chef section promotion de l'aquaculture	kebyvette@yahoo.fr

ANNEXE II

AGENDA DE L'ATELIER

13 Avril 2017	
08:30-09:00	- Enregistrement
09:00-09:30	Ouverture Officielle - Allocution du Représentant du Département de la Pêche (Maroc) - Allocution du Représentant de la FAO au Maroc - Allocution du Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT
09:30 -10:00	Pause-café
10:00-11 :30	<u>Première session : Politique africaine dans le domaine de l'aquaculture et les mécanismes de soutien mis en place.</u> Modérateur : Monsieur Sidiki KEITA, Directeur National de la pisciculture - Guinée ✚ Politique africaine en matière de développement de l'aquaculture et les mécanismes mis en place de soutien à l'aquaculture ▪ Par Dr Nelly ISYAGI, AU-IBAR (30mn) ✚ Expérience Japonaise ▪ Par Mr Nakamura, Agence Japonaise de Pêche (30mn) ✚ Discussion générale
11:30-12:30	<u>Deuxième session : Etat des lieux de l'aquaculture dans les pays membres de la COMHAFAT</u> Modérateur : Madame Majida MAAROUF, Directrice de l'Agence Nationale de Développement de l'Aquaculture (ANDA – Maroc) ✚ La pisciculture en Afrique subsaharienne (20mn) ▪ Par Dr Jérôme Lazard, Consultant international en aquaculture tropicale ✚ Situation de l'aquaculture dans les pays membres (10 mn) Par : Pays participants
12.30-13.30	Déjeuner
14:00-16:00	Continuation des exposés des pays participants
16:00-16:15	Pause-café
16:15-17:30	Continuation des exposés des pays participants

14 Avril 2017	
09:00-10:20	Troisième session : Table ronde « Analyse des forces et de faiblesses de l'aquaculture marine africaine » Modérateur : Monsieur Saliou SAMB, de l'Agence Nationale d'Aquaculture (ANA – Sénégal) ✚ Synthèse des politiques de développement nationales (20 mn) ▪ Par : Dr Abdellatif ORBI, Consultant chargé de l'organisation de l'Atelier ✚ Marchés pour les produits de l'aquaculture (20 mn) ▪ Par : Pr Mohammed Naji, Professeur à l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II ✚ L'aquaculture en Afrique : réalités, contraintes et développements. ▪ Par : Dr Denis GASNIER, consultant en aquaculture
10:20 -10:45	Pause-café
10:45-12:45	Contribution des travaux de la troisième session ✚ Débats
12.30-14.00	Déjeuner
14:00-16:00	Quatrième session : Orientations stratégiques pour une aquaculture marine durable et Plan d'action pour la COMHAFAT Modérateur : Monsieur Emile ESSEMA, Secrétaire Exécutif de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP) ✚ Impact potentiel des changements climatiques ▪ Par Dr Amadou TALL, Expert international ✚ Débats sur : - <u>Orientations stratégiques pour une aquaculture marine durable</u> - <u>Plan d'action pour la COMHAFAT</u>
16:00-16:30	Pause-café
16:30-17:30	Adoption des recommandations de l'Atelier
15 Avril 2017	
10:00-12:00	- Visite du Centre aquacole de l'INRH à M'Diq - Visite de la ferme Aqua-M'diq d'élevage de loup bar
12:30 -13:30	Déjeuner et fin de la visite

ANNEXE III

RECOMMANDATIONS DE L'ATELIER

- A. Constatant** le développement rapide du secteur de l'aquaculture à travers le monde, et sa contribution grandissante dans l'alimentation humaine ;
- B. Considérant** le fort potentiel de l'aquaculture dans la croissance économique, la création d'emplois, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, particulièrement en Afrique ;
- C. S'accordant** sur l'intérêt que représente ce secteur dans la contribution à la réduction de la pression sur les ressources aquatiques naturelles et à la régénération de certains stocks surexploités de même que dans la préservation et à la valorisation de certaines zones du littoral ;
- D. Constatant** le faible niveau des progrès et succès enregistrés par le secteur sur le continent africain, particulièrement dans les pays du littoral atlantique ;
- E. Se référant** aux différentes résolutions de la FAO en matière de développement de l'aquaculture, notamment celles mentionnées à l'article 9 du Code de Conduite pour une Pêche Responsable ;
- F. S'inscrivant** dans les stratégies et actions préconisées dans le cadre de la politique panafricaine de la pêche et de l'aquaculture pour un développement durable de l'aquaculture axée sur le marché et des approches interventionnistes ;
- G. Prenant** acte des principales contraintes au développement du secteur de l'aquaculture dans les pays de la région, notamment :
 - L'absence de stratégie de développement cohérente, claire et spécifique et inclusive,
 - La complexité des procédures administratives,
 - Une réglementation inadaptée,
 - L'insuffisance des moyens humains, techniques et financiers,
 - Une recherche scientifique en aquaculture quasi-absente,
 - La réticence des institutions de financement à investir dans ce secteur.
- H. Tenant** compte des expériences menées par certains pays de la région et des résultats encourageants enregistrés ;
- I. Conscients** des spécificités, des avantages et rôles socioéconomiques de tous les types d'aquaculture qui prévalent dans la région ;
- J. Conscients** de la nécessité de maximiser le potentiel socio-économique de l'aquaculture dans la poursuite des objectifs relatifs à la création d'un environnement propice pour que le secteur de l'aquaculture participe au développement équitable, social et économique en Afrique ;

LES PARTICIPANTS RECOMMANDENT :

Au niveau national

1. Une intervention gouvernementale favorisant l'essor de ce secteur par la mise en place d'une politique gouvernementale cohérente, claire, concertée et partagée, des objectifs arrêtés et des moyens spécifiques pour la concrétiser ;
2. L'inscription de la politique sectorielle dans le cadre d'approches globales de développement durable et responsable, et de l'initiative de la croissance bleue;
3. L'élaboration d'un cadre légale et réglementaire cohérent et pertinent, protecteur et incitatif des investissements du secteur ;
4. La mise en place d'un appui financier approprié sous forme notamment d'aides à l'investissement, d'exonération fiscales et de systèmes d'assurance subventionnés ;
5. La formulation d'une stratégie commerciale étudiée basée sur le développement des chaînes de valeur et destinée à pour la promotion du secteur et de ses produits, ciblant prioritairement le marché local et sous régional en vue de stabiliser une demande minimum ;
6. La mise en place d'un dispositif complet de normes et de contrôles garantissant une assurance de la qualité sanitaire et commerciale des produits aquacoles ;

Au niveau régional

7. La concrétisation de la stratégie continentale de développement de l'aquaculture, par des actions au niveau régional, facilitant la mutualisation des moyens tels que les centres de recherches, la production des aliments, le renforcement des capacités etc... ;
8. L'intensification de la coopération stratégique Sud-Sud, dédiée au développement de l'aquaculture, à travers l'échanges d'experts, le partage de l'information, le transfert de technologie et de savoir-faire, et les échanges techniques et commerciaux, à l'échelle des Etats africains ;
9. L'encouragement des synergies et des complémentarités entre les différentes institutions opérant pour une coopération halieutique aux niveaux sous régional, régional ou continental, notamment entre l'UA-BIRA, la COMHAFAT, la SCRP, le CPCO et la COREP.